



Coopérons pour éviter tout acte de corruption



3M s'engage à exercer ses activités avec intégrité, sans subir l'influence de la corruption, quelle qu'en soit la forme. En tant que partenaire commercial privilégié, nous comptons sur vous pour agir conformément à la loi et à l'éthique en vigueur, de manière systématique. Les informations contenues dans la présente brochure expliquent nos attentes et nos engagements vis-à-vis de notre relation professionnelle pour garantir que nos activités sont exercées de manière réglementaire.

3M Compliance & Business Conduct
3M Center, St. Paul, MN 55144
USA

www.3M.com/businessconduct

© 3M 2016. All rights reserved

La vision de 3M

Chez 3M, nous accordons une grande importance à notre relation avec les partenaires commerciaux. Quels que soient votre zone géographique, les produits ou les services que vous proposez, vous jouez un rôle clé dans le cadre des efforts que nous déployons pour concrétiser notre vision.

Our Vision

3M Technology Advancing Every Company

3M Products Enhancing Every Home

3M Innovation Improving Every Life

3M

L'engagement de 3M pour lutter contre la corruption

3M exerce ses activités conformément à l'éthique et la loi en vigueur aux États-Unis, ainsi que dans tous les pays où l'entreprise est présente. 3M choisit minutieusement ses partenaires commerciaux, lesquels doivent partager ses valeurs et son engagement vis-à-vis de l'intégrité. Nous nous attendons à ce que vous exerciez vos activités en bannissant tout acte de corruption.

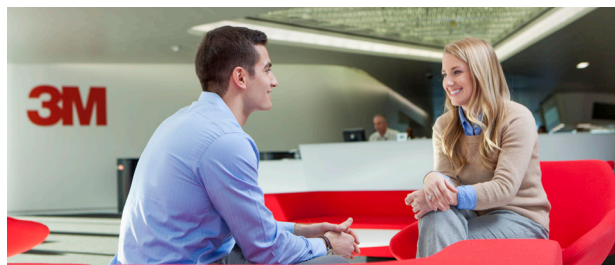
Lorsque la corruption est éliminée des processus professionnels, la compétitivité de chaque entreprise se base sur sa technologie, ses produits et son service client. Dans un contexte concurrentiel équitable, nous avons tous des chances égales de réussir de manière honnête !

Il est nécessaire et approprié d'éliminer tout acte de corruption. Ce processus est également bénéfique pour les affaires. Dans le cadre de notre Code, le Principe de lutte contre la corruption de 3M nous permet de respecter la réglementation visant à lutter contre la corruption, dont la loi américaine « Foreign Corrupt Practices Act », la loi britannique « Bribery Act », ainsi que la réglementation de tous les pays où nous exerçons.

Les attentes de 3M en matière de corruption

3M interdit tout acte de corruption, quels que soient la forme ou les pratiques professionnelles susceptibles d'exister dans chaque pays, et s'attend à ce que ses partenaires commerciaux respectent l'ensemble des lois en vigueur.

- La corruption des personnes, des employés d'entreprises privées et des fonctionnaires, est contraire à la loi et au Code de conduite de 3M.
- Les pots-de-vin peuvent se présenter sous plusieurs formes, telles que la proposition excessive de cadeaux, divertissements, et voyages, les contributions caritatives ou politiques, les dessous-de-table, voire les paiements incitatifs.



- Les faveurs, promesses, telles que les offres d'embauche des proches d'un fonctionnaire, ou la proposition d'une remise non justifiée non proposée à autrui, peuvent également constituer un acte de corruption et enfreindre notre Code ainsi que la loi en vigueur.

Les pratiques commerciales de 3M

3M exerce ses activités selon une approche unique : la pratique réglementaire. Notre Code de conduite propose des préconisations claires à l'attention des employés de 3M et des partenaires commerciaux qui agissent pour le compte de 3M, afin de les aider à prendre des décisions appropriées et conformes à l'éthique, au quotidien. Notre Code de conduite et notre Principe

de lutte contre la corruption sont disponibles sur www.3M.com/businessconduct

3M jouit d'une longue expérience en matière de performance et d'opérations mondiales de premier plan, basées sur l'excellente réputation de l'entreprise et le travail de son personnel. Ensemble, nous pouvons agir sur le déroulement des activités commerciales menées à l'échelle internationale, en connaissant les règles en vigueur, en prenant les décisions appropriées, et en cherchant de l'aide en cas de préoccupations ou d'incertitudes quant aux actions à mener.

- 3M est membre du Pacte mondial des Nations unies (UNGC) et du groupe de travail anti-corruption de l'UNGC basé sur le 10ème principe.
- 3M a été reconnue en 2016 par Ethisphere en tant qu'entreprise faisant partie des sociétés les plus éthiques du monde (World's Most Ethical Companies®) pour la troisième année consécutive.
- 3M a été reconnue en tant qu'entreprise faisant partie des sociétés les plus admirées du monde (World's Most Admired Companies (Fortune))
- 3M figure également parmi les sociétés les plus respectées du monde (World's Most Respected Companies (Barron's))

Les questions

Ce domaine juridique étant complexe et en constante évolution, si vous avez des questions sur les informations contenues dans la présente brochure, ou si vous soupçonnez une conduite inappropriée, veuillez contacter votre interlocuteur 3M dédié, le département Conformité et conduite professionnelle 3M, ou consulter 3M-Ethics.com.Compliance & Business Conduct Department, or go to 3M-Ethics.com.